



DOSSIER DE PRESSE

ZOOM SUR L'ÉVOLUTION DE LA
**CERTIFICATION CAP'HANDÉO SERVICES
À LA PERSONNE**



caphandeo@handeo.fr
01 43 12 19 29



LE GROUPE HANDÉO

Le Groupe Handéo inscrit ses actions dans le cadre de la **mise en œuvre de la convention relative aux droits des personnes en situation de handicap** ratifiée par la France en 2010 et l'Union européenne en 2011. Ses membres entendent par son intermédiaire, agir concrètement pour **l'effectivité du droit des personnes handicapées de vivre dans la société**, avec la même liberté de choix que les autres personnes, du droit à la mobilité personnelle et de l'accessibilité.

Véritable outil de **mise en œuvre des droits des personnes**, le Groupe Handéo s'attache à :

- ▶ **améliorer la connaissance du handicap** grâce à des travaux de recherche appliquée, à la réalisation d'études et à l'élaboration d'outils pratiques (guides, tutoriels, etc.) ;
- ▶ **améliorer la qualité en déployant des labels et certifications de services Cap'Handéo** dans les secteurs des aides humaines, du transport et de la mobilité, des établissements sociaux et médico-sociaux, des entreprises ayant des politiques de soutien en direction de leurs salariés-aidants.



CAP'HANDÉO : UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS ENGAGÉS

Handéo Services, entité du Groupe Handéo, constitue un réseau de professionnels engagés et compétents via **les labels et certifications Cap'Handéo**.

Collaboratives, participatives et évolutives, **les démarches qualité Cap'Handéo sont fondées sur des référentiels rédigés par les personnes concernées et par des professionnels du secteur**. Elles répertorient un ensemble **d'exigences incontournables** garantissant la qualité des services proposés et répondant aux **attentes actuelles** des personnes handicapées, des personnes âgées et des aidants.



Cap'Handéo en quelques chiffres

- ▶ Aujourd'hui, ce sont plus de **400 organismes certifiés Cap'Handéo** qui accompagnent plus de **150 000 personnes dépendantes** sur **70 départements** de France.
- ▶ Ce sont également des relations établies avec plusieurs **ARS (Agence régionale de santé)** et les **Conseils départementaux** dont certains dans le cadre de conventions de partenariats.

LA CERTIFICATION CAP HANDÉO SERVICES À LA PERSONNE : RENFORCER LE LIEN ENTRE LES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT

Créé en 2010 sous la forme d'un label, **le référentiel Cap'Handéo - Services à la personne** est une illustration concrète des principes et modalités énoncés précédemment.

Confronté à la réalité du terrain durant un premier cycle de 3 années, le référentiel Cap'Handéo - SAP est publié sous sa version n°2 en 2014, **amendé et enrichi de l'ensemble des constats, remarques et suggestions issus du terrain**, via des représentants de prestataires, des personnes en situation de handicap, des pouvoirs publics, des auditeurs, etc.

En 2017, une deuxième révision du référentiel est lancée. Cette révision répondait à un double objectif :

- ▶ prendre en compte **l'ensemble des remontées de terrain** faites par les services Cap'Handéo, de leurs clients et des auditeurs quant aux exigences ;
- ▶ **élargir la portée de son périmètre** pour prendre en compte l'ensemble des personnes en situation de handicap à toutes étapes de leur vie et quelle que soit la nature ou la cause de leur handicap.

Initialement destinée aux organismes de services à la personne intervenant en mode prestataire (SAAD), la certification Cap'Handéo Services à la personne dans sa version N°3 s'adresse à présent aux organismes d'aide, d'accompagnement, de soins à domicile.

Cette nouvelle version du référentiel Cap'Handéo Services à la personne est toujours supra réglementaire. Intégrant les attendus du référentiel d'évaluation de la **HAS (Haute Autorité de Santé)**, elle s'inscrit vers des **logiques d'accompagnement multidimensionnel et de coopérations renforcées entre les acteurs de l'accompagnement**. Elle vise la prise en compte fine des **besoins et attentes des personnes en situation de handicap, âgées dépendantes et de leurs aidants, pour une meilleure fluidité des parcours des personnes accompagnées**.

La certification Cap'Handéo Services à la personne poursuit son évolution et s'ouvre aux soins à domicile !

Dans un contexte de **réforme du secteur médico-social et de création des Services Autonomie Domicile**, un nouveau travail de révision nécessaire du référentiel de notre certification Cap'Handéo Services à la personne à été mené en 2021-2022.

Cette dernière révision a permis notamment :

- ▶ de poursuivre le travail de **prise en compte des remontées de terrain et de prise en compte du contexte général du secteur**, dont des évolutions règlementaires,
- ▶ de prendre en compte certaines particularités liées à l'intervention des services au sein **d'habitats inclusifs**,
- ▶ d'élargir le périmètre du dispositif pour y intégrer le **soin à domicile**.



Téléchargez gratuitement la Version 3 du Référentiel de certification Cap'Handéo Services à la personne sur : <https://www.handeo.fr/cap-handéo/services-la-personne>

INTERVIEW : L'UNA DES PAYS DU CALAISIS, 1ER SPASAD À OBTENIR LA DERNIÈRE VERSION DU RÉFÉRENTIEL CAP'HANDÉO SERVICES À LA PERSONNE !

Rencontre avec Guillaume Heumez, directeur de l'UNA des Pays du Calaisis, 1er SPASAD certifié Cap'Handéo Services à la personne.

Pouvez-vous vous présenter, nous dire ce que fait votre organisme (ses valeurs, ses particularités) et quels sont les services/accompagnements que vous proposez ?

L'association UNA des Pays du Calaisis est un **Service Polyvalent d'Aide et de soins à Domicile**, son but est de participer au maintien à domicile de manière ponctuelle ou permanente : aide à la personne, garde d'enfants, petits travaux, aides ménagères, soins infirmiers à domicile.

Né en 1950, le service a progressivement **évolué et grandi en créant successivement un SSIAD (Services de soins Infirmiers à domicile) puis devenant un SPASAD en 2011**. Assurant à la fois, aide et soins infirmiers, le service propose **une prise en charge complète et adaptée pour l'accompagnement des personnes** à tous les stades de la dépendance ; personnes âgées, malades ou en situation de handicap.



Guillaume Heumez, directeur de l'UNA des Pays du Calaisis.

Votre SAAD Domi-liane a précédemment été certifiée Cap'Handéo Services à la personne. Pourquoi avez-vous souhaité poursuivre votre engagement dans cette démarche qualité avec votre SPASAD UNA des Pays du Calaisis ?

Dès l'élargissement du périmètre de certification, nous avons souhaité **engager le SPASAD dans la démarche**. Cette certification est une référence tant sur le handicap que sur la personne âgée fragilisée. Elle représente également **un gage de qualité, par la formation adéquate du personnel, les temps d'échanges obligatoires que le personnel doit respecter pour se tenir informé, le projet personnalisé, les réunions partenariales, le comité consultatif des personnes**. C'est un défi réussi car nous sommes, depuis octobre dernier, le premier SPASAD certifié.



Remise du certificat Cap'Handéo Services à la personne par Julien Paynot, directeur général du groupe Handéo à Guillaume Heumez, directeur de l'UNA des Pays du Calaisis.

Cette certification est une référence tant sur le handicap que sur la personne âgée fragilisée. Elle représente également un gage de qualité [...]

En quoi l'ouverture de la certification Cap'Handéo Services à la personnes aux SSIAD/SPASAD vous paraît-elle pertinente ?

Le secteur du domicile connaît régulièrement d'importantes évolutions réglementaires. En 2023, c'est la réforme des "Services Autonomie Domicile" qui va se mettre en place impliquant, au-delà des dispositifs SPASAD s'étant développés, des rapprochements forts entre aide et accompagnement d'une part, et soin d'autre part. **La publication du référentiel Cap'Handéo V3 sur un périmètre élargi aide et soin permet d'accompagner ces transformations.**

De manière générale, ce référentiel a pour objectifs :

- **L'amélioration globale de l'offre de services** en direction du public en situation de handicap, âgé dépendant ;
- **la création d'un réseau national de professionnels qualifiés ;**
- la prise en compte par les différents financeurs - publics ou privés - **des coûts liés à la spécificité des réponses ;**
- **l'amélioration de l'accompagnement de la personne** en vue de favoriser son inclusion.



L'équipe de l'UNA des Pays du Calais et Julien Paynot, directeur général du groupe Handéo lors de la cérémonie de remise de certificat, le 21 février 2023.

En mettant en œuvre les caractéristiques de ce référentiel, l'organisme engagé contribue à une **qualité accrue des réponses apportées aux personnes en situation de handicap.** Véritable gage de qualité, cette certification Cap'Handéo permet à l'organisme **d'appuyer son expertise auprès de ses bénéficiaires, collaborateurs et des institutions** par la garantie de prestations répondant au plus près des besoins de l'utilisateur.

Comment vous êtes-vous préparé à la certification ? Quel(s) conseil(s) donneriez-vous à une structure telle que la vôtre qui souhaite l'obtenir ?

Porté par la volonté du développement constant de ses services, **le SPASAD n'a pas hésité à faire appel aux services d'Handéo Solutions.** Nous rencontrons beaucoup de difficultés dans la rédaction du projet de vie personnalisé, qui était un besoin dans l'accompagnement des personnes.



Nous avons élaboré une trame mais elle ne correspondait pas à ce que nous voulions en faire car il s'agit de bien cibler quelques objectifs en lien avec le projet de vie de la personne accompagnée et de pouvoir les concrétiser. Nous nous étions rendu compte que cette trame était peut-être mal interprétée, mal renseignée ou mal complétée. Nous sommes à présent en mesure de mettre en place le projet grâce à l'outil que nous avons élaboré pendant la formation avec Handéo Solutions.

Plus d'informations sur l'UNA des Pays du Calais :

www.unaducalaisis.com | 03 21 85 18 18 | unaducalaisis@orange.fr



NOUS CONTACTER

Vous êtes un service proposant des prestations d'aide, d'accompagnement, de soin à domicile et souhaitez candidater à la certification **Cap'Handéo Services à la personne** ou en savoir plus ?

Pour tous renseignements, contactez-nous par mail ou par téléphone :

 caphandeo@handeo.fr

 01 43 12 19 29



   
www.handeo.fr


handéo